

## Bacs semi-enfouis aux habitations Marie-Laure-Porcheron Franc succès d'un projet pilote

Par Patrick Prévaille

Depuis juin 2010, les locataires des habitations Marie-Laure-Porcheron vivent dans le futur ! Dans cet immeuble situé au 5600 du boulevard LaSalle, des bacs semi-enfouis pour les déchets et les matières recyclables ont été installés. Ce projet pilote pourrait faire des petits... Grâce au succès du projet, l'Office pourrait implanter cette initiative dans d'autres habitations de son parc immobilier.

Ce projet n'aura nécessité que quelques semaines pour être accepté par l'ensemble des locataires de cet immeuble qui compte quelque 150 logements destinés aux personnes retraitées de 60 ans et plus.

« Au départ, les gens avaient plusieurs questions, nous explique Christian Gignac, directeur à l'entretien et aux réparations dans le secteur Sud-Ouest, à l'origine de ce projet. On a organisé des séances d'information pour leur expliquer les tenants et aboutissants de ce projet. Quelques semaines plus tard, nous pouvions compter sur la collaboration de plusieurs locataires qui sensibilisaient et informaient ceux qui étaient moins réceptifs. »

### Un recyclage accru

Selon Christian Gignac, les locataires se sont vraiment approprié le projet : « À certains étages de l'immeuble, les résidents ont même nommé un responsable qui va collecter les sacs à déchets des locataires à mobilité réduite. Les locataires s'organisent, se parlent plus et trouvent des solutions. »

Les avantages attachés à cette idée sont nombreux : réduction des odeurs liées à la chute à déchets, réduction marquée des risques de blessures pour les préposés à l'entretien et aux réparations (PER) responsables de la manipulation des énormes bacs à ordures et du nettoyage de la chute à déchets, et meilleur service à la clientèle dû à

l'affectation des PER à de nouvelles tâches. Fait intéressant : les locataires recyclent beaucoup plus.

Qu'il s'agisse du développement durable, de l'amélioration continue du service à la clientèle ou de l'amélioration des milieux de vie, cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre des priorités des prochaines années contenues dans le Plan stratégique de l'OMHM.

Au cours des prochains mois, deux autres projets semblables seront implantés, dont un aux habitations Simone-Léveillé, situées à côté du projet initial et desservant la même clientèle.



Les bacs semi-enfouis ont une capacité de 5 000 litres chacun, soit l'équivalent de 14 bacs roulants traditionnels d'une capacité de 360 litres. L'enfouissement dans le sol de 60% du bac présente l'avantage de conserver les ordures à une température plus basse. Enfin, le couvercle empêche les odeurs de se propager et la vermine de pénétrer dans le bac.